

N° 14

du 18/07/2023

Rédacteurs

Bulletin rédigé par l'Institut Technique de la Betterave.

Observateurs

ITB Centre-Val de Loire, GEETA Pithiviers, Cristal Union, Ouvre et fils, Tereos, Axereal, Coopérative de Boisseaux, Coopérative de Puiseaux, Soufflet Agriculture, Taitraphyt, Astria, agriculteur.





EN BREF

- Ne pas confondre jaunisses et punaises, mildiou et carence en magnésie!
- Cercosporiose : 48 % des parcelles du réseau sont sous contrôle d'un T1 et 4 % d'un T2

Vous pouvez cliquer sur les vignettes "Base ABAA" pour retrouver les fiches d'identification des ravageurs, des auxiliaires et des maladies.

JAUNISSES VS PUNAISES / MILDIOU / CARENCE EN MAGNESIE

Directeur de

publication : Philippe NOYAU

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Punaise





- jaunissement anormal de l'extrémité des feuilles
- déformation avec un très léger noircissement à l'emplacement de la piqûre la nervure principale au dos des feuilles
- le limbe ne s'épaissit pas et ne devient pas cassant

Mildiou





- les feuilles les plus âgées peuvent être jaunes et cassantes
- les feuilles du cœur sont vert pâle, déformées, gaufrées, épaissies
- un duvet grisâtre-violet sur la face inférieure des feuilles est visible

Carence en magnésie



- jaunissement des feuilles entre les nervures
- la bordure des feuilles norcit (alternaria)
- la feuille n'est pas cassante



Charançon *lixus juncii*

Contexte d'observations

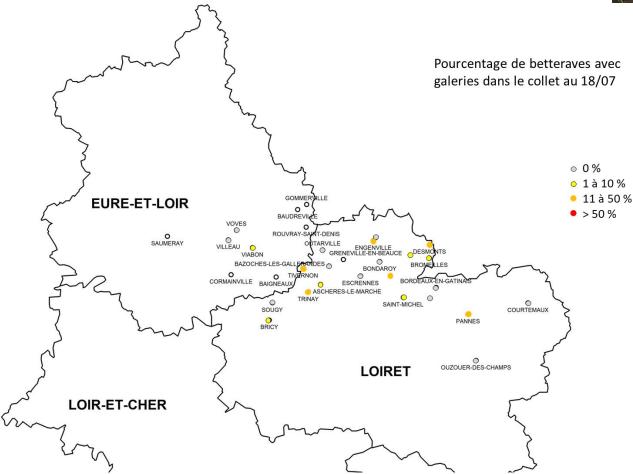
Mi-juillet des observations de galeries ont été faites par décolletage de 25 betteraves consécutives. Cette observation sera renouvelée en septembre.

La carte suivante montre le résultat de cette opération :







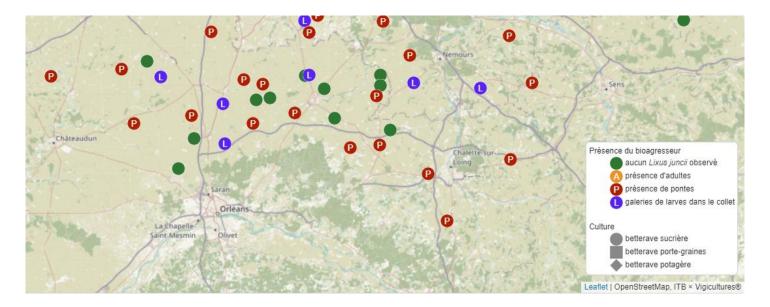


Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Vous trouverez la carte « Alerte charançons » sur le site de l'ITB : Outils, Alerte Charançons

Ou en suivant le lien : http://charancons.itbfr.org/



TEIGNES

Contexte d'observations

Les teignes apparaissent d'abord en bordure de parcelles puis dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.



Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.

Sur 21 observations, 2 parcelles signalent de 1 à 12 % de plantes touchées.

Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.

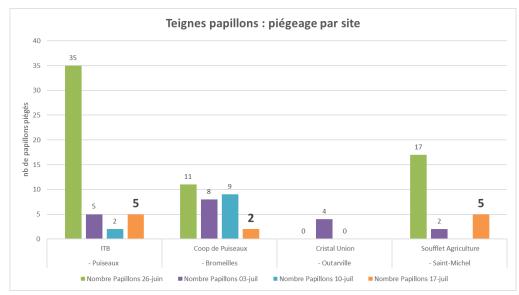


Faible

Fort

Suivi des vols de papillons :

Les relevés ont commencé le 29 mai. Les captures de papillons sont faibles cette semaine encore.



Prévisions

En l'absence de pluies importantes, surveiller le cœur des betteraves pour détecter les premières chenilles. Les parcelles en cultures sèches sont les plus exposées pendant la période estivale.

Contexte d'observations

Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.



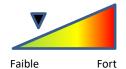


En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.

Sur 21 parcelles observées, 5 parcelles notent des dégâts avec présence de noctuelles, de 2 à 52 % de plantes touchées par les noctuelles.

Seuil indicatif de risque

Attention : Après couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations**.



Prévision

Le risque augmente lorsque les températures sont élevées et que les précipitations sont faibles.

Liens vers les notes nationales « biodiversité » :









Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

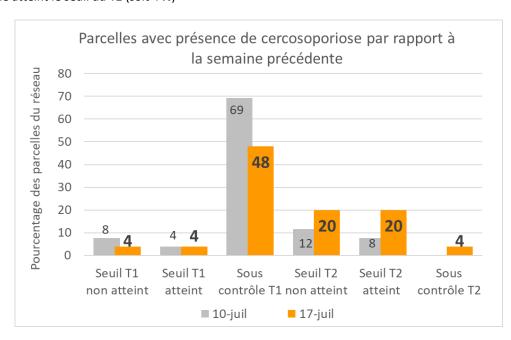
| Maladies | Régions | T1 | T2 | Т3 |
|--------------------------------------|------------------------|-----------------------|------|------|
| Début de protection avant le 15 août | | | | |
| Oïdium | Toutes régions | 15 % | 30 % | 30 % |
| Rouille | Toutes régions | 15 % | 40 % | 40 % |
| Ramulariose | Toutes régions | 5 % | 20% | 25 % |
| Cercosporiose | Centre Val de Loire | Premiers symptômes | 20% | 25 % |

CERCOSPORIOSE

Contexte d'observations

Cette semaine 25 parcelles en conventionnel ont été observées, la répartition est la suivante :

- ➤ 1 parcelle ne signale pas de symptômes de cercosporiose (soit 4 %)
- 1 parcelle atteint le seuil du T1 (soit 4 %)
- > 12 parcelles sous T1 (soit 48 %)
- > 5 parcelles n'atteignent pas le T2 (soit 20 %)
- > 5 parcelles atteignent le seuil du T2 (soit 20 %)
- 1 parcelle atteint le seuil du T2 (soit 4 %)



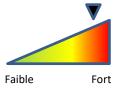
Une parcelle bio est suivie dans le réseau. Celle-ci a reçu deux traitements à ce jour.

Seuil indicatif de risque

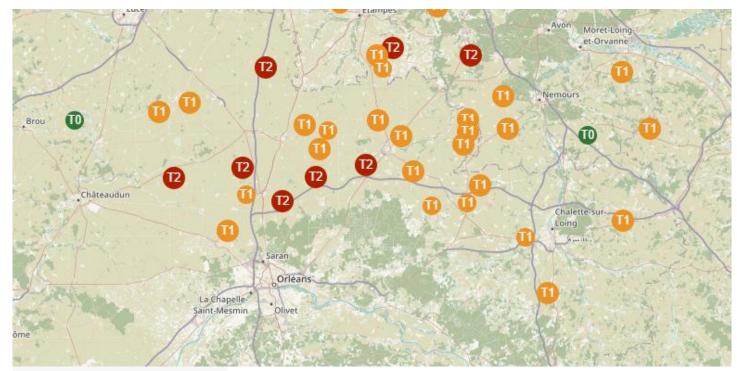
Voir tableau paragraphe maladie.

Prévisions

Si la dernière intervention remonte à plus de 18 jours, renforcer la surveillance des parcelles.



Vous trouvez chaque semaine la carte de l'outil « Alerte maladies » sur le <u>site de l'ITB</u>



Comment lire cette carte?



11 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser 22 T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

13 : ...

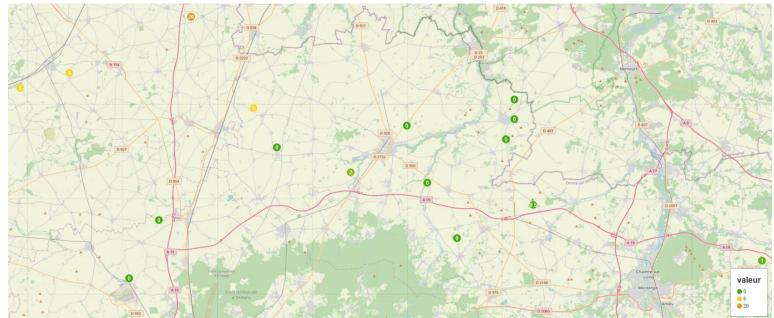
4 T4 et plus

JAUNISSE

Contexte d'observations

8 parcelles signalent la présence de jaunisse allant de 0,5 à 20 %. Les parcelles les plus touchées se trouvent en Eure-et-Loir.





Popillia japonica



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de Popillia japonica et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **O**rganisme de **Q**uarantaine **P**rioritaire sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).

Description:

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.



Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique:

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts. En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination:

- Adultes: par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte:

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).

Pour plus d'information :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-12/Fiche Diagnostic POPIJA Version2 1.pdf

Quelques chiffres:

- Coût des dégâts estimés de PJ aux USA : 450 Millions \$ par an
- Au Piémont, une grande variation d'impact sur vigne est observée : défoliation de 10 à 100% avec des pertes de rendement allant de 0 à 80%.
- les adultes se nourrissent sur un large spectre de plantes hôtes incluant 404 plantes hôtes de 92 familles botaniques dont des arbres fruitiers (pommier, prunier, ...), des espèces forestières (érable plane, peuplier noir, ...), des grandes cultures (maïs, soja, ...) ou de légumes (asperges, haricots, ...), des plantes ornementales (rosiers, ...), des espèces herbacées (espèces du genre Festuca, Lolium et Poa utilisées dans les pelouses et les gazons) et des espèces sauvages (trèfles, ronces, ...) et la vigne.

À voir :

Éventuel prédateur de Popillia : http://www.vivaces.net/ScarabeeParasitoide.html